






# Europe:

**Le cahier  
de l'enseignant**



Union européenne

Les symboles dans les cases signifient:

-  Information
-  Solution
-  Recommandations

Vous trouverez ce *Cahier de l'enseignant* et *Le Magazine des jeunes curieux* à l'adresse suivante:

[http://europa.eu/teachers-corner/index\\_fr.htm](http://europa.eu/teachers-corner/index_fr.htm)

<https://bookshop.europa.eu/fr/home/>

### **Commission européenne**

Direction générale de la communication

Publications

1049 Bruxelles

BELGIQUE

Manuscrit achevé en janvier 2014

Texte: Eckart D. Stratenschulte, Europäische Akademie Berlin

Le document *Europe: le cahier de l'enseignant* accompagnant la brochure *Europe: le magazine des jeunes curieux* a initialement été publié en Allemagne par l'Aktion Europa (réunissant le gouvernement fédéral allemand, le Parlement européen et la Commission européenne). Il a ensuite été retravaillé et mis à jour par la direction générale de la communication de la Commission européenne. La mise en page du document original a été réalisée par Zeitbild Verlag und Agentur für Kommunikation, Berlin/MetaDesign AG, Berlin. Zeitbild a également créé le photomontage mettant en scène les jeunes Alice, Jello, Patricia, Motian et Janette.

Luxembourg: Office des publications de l'Union européenne, 2014.

ISBN 978-92-79-36397-9

doi:10.2775/28968

12 p. — 21 × 29,7 cm

© Union européenne, 2014

Reproduction autorisée. Toute utilisation ou reproduction des photos nécessite l'autorisation préalable des détenteurs des droits d'auteur.

NA-01-14-223-FR-C

# 1 — L'Europe au quotidien

L'objectif de ce chapitre est de faire prendre conscience aux élèves de la place qu'occupe l'Union européenne dans leur vie quotidienne. Il vise à éveiller leur curiosité sur l'UE.

## ! «Bruxelles», c'est loin? p. 5

La Commission européenne réalise deux fois par an un sondage afin de connaître l'opinion des citoyennes et des citoyens de l'Union sur les questions européennes. Ces sondages peuvent être consultés à l'adresse suivante:

[http://ec.europa.eu/public\\_opinion/index\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/public_opinion/index_fr.htm)

Bien que la page d'accueil ne soit disponible qu'en anglais et en français, les rapports sont généralement traduits dans plusieurs langues officielles de l'UE.

### Fonctionnement de l'Union européenne

Dans l'ensemble de l'Europe, 52 % des citoyens de l'Union, soit une bonne moitié, affirment comprendre le fonctionnement de l'UE.

Le sondage qu'effectue régulièrement la Commission européenne — l'Eurobaromètre — comporte toujours quelques questions visant à tester le niveau réel de connaissances des personnes interrogées.

Parmi les personnes sondées, 52 % savent que les députés européens sont élus par les citoyens de l'Union; 16 % pensent que la Suisse est membre de l'UE, tandis que 13 % admettent qu'ils ne connaissent pas la réponse.

Source: Eurobaromètre standard n° 77 (printemps 2012)  
[http://ec.europa.eu/public\\_opinion/archives/eb/eb77/eb77\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/public_opinion/archives/eb/eb77/eb77_fr.htm)

## ?/\* Petit quiz sur l'Europe p. 5

- Depuis l'adhésion de la Croatie, en juillet 2013, l'Union européenne compte **28** membres.
- Les députés du Parlement européen sont élus **au suffrage universel direct par les citoyennes et citoyens de l'Union, par vote à bulletin secret**.
- Lorsque la brochure destinée aux élèves a été publiée, en 2013, **dix-sept** pays de l'UE avaient adopté l'euro. En janvier 2014, la Lettonie a rejoint la zone euro, portant le nombre de ses membres à 18.
- Le budget général de l'Union représente **moins de 1 %** du produit intérieur brut (PIB) des États membres de l'UE. Le PIB est la somme des biens et des services produits sur une année.  
Pour en savoir plus: <http://ec.europa.eu/budget/index.cfm>.
- Le siège de la Cour de justice de l'Union européenne se trouve à **Luxembourg** et celui de la Commission européenne à **Bruxelles**. Le Parlement européen siège à **Strasbourg** (tout en tenant quelques courtes sessions plénières à Bruxelles). Quant à **Lisbonne**, la capitale portugaise, il s'agit de la ville où a été signé le traité actuellement en vigueur.

**Lors de l'exploitation des résultats en classe**, tenez compte du fait que les élèves ne disposent peut-être pas de connaissances préalables ou d'informations à jour.

## \* En quoi l'UE intervient-elle dans notre vie? p. 6

À la fin de cet exercice, vous pourriez, par exemple, donner la possibilité aux élèves de s'exprimer et de confronter leurs expériences.

## ? Se former et étudier dans un autre pays membre de l'UE p. 8

Vos élèves trouveront certainement des arguments pour et contre un départ à l'étranger pour faire ses études. Voici quelques arguments en faveur d'un tel séjour: vivre des expériences inédites, rencontrer de nouvelles personnes, découvrir comment certaines questions sont abordées ailleurs, améliorer ses connaissances linguistiques, élargir son horizon, etc. Les raisons suivantes pourraient être invoquées pour ne pas partir à l'étranger: rupture avec son entourage, difficultés d'apprentissage dans une langue étrangère (et donc risque d'obtenir de moins bonnes notes), mal du pays, problèmes de couple, frais de transports élevés pour garder le contact avec sa famille et ses amis, etc.

## ? Symboles européens p. 9

1. Le **passport** de l'Union européenne indique que son détenteur est citoyen de l'Union européenne.
2. Le **permis de conduire de l'UE** est valable dans toute l'UE. Les quelque 110 modèles différents de permis de conduire au sein de l'UE ont été remplacés, depuis 2012, par le permis de conduire européen uniforme, en vertu du droit européen en vigueur. Depuis lors, tous les permis nouvellement délivrés sont des permis de l'UE. Les anciens permis resteront valables jusqu'en 2033, après quoi il sera obligatoire de les échanger contre les nouveaux.
3. L'**étiquette-énergie de l'UE** évalue la consommation d'eau et d'électricité nécessaire au fonctionnement d'un appareil et attribue une classe d'efficacité énergétique notée de A (économe) à G (peu économe).
4. Le **marquage CE** indique qu'un produit est conforme à la législation de l'UE en matière de sécurité. Il ne s'agit pas d'un label de qualité. Le but premier de ce marquage est de garantir au consommateur final des produits sûrs au sein de l'espace économique européen (EEE). L'EEE comprend les pays de l'UE et les pays de l'AELE, l'Association européenne de libre-échange (à l'exception de la Suisse). Le marquage CE est souvent qualifié de «passport» pour le marché intérieur de l'UE.
5. Le **nouveau logo biologique de l'Union européenne**, obligatoire pour les produits biologiques depuis 2010, garantit que le produit en question:
  - contient au moins 95 % d'ingrédients d'origine agricole obtenus selon le mode de production biologique;
  - satisfait aux règles du régime d'inspection officiel;
  - provient directement du producteur ou du préparateur dans un emballage scellé;
  - porte le nom du producteur, du préparateur ou du vendeur et le nom ou le numéro de code de l'organisme d'inspection.

Source: [http://ec.europa.eu/agriculture/organic/consumer-confidence/logo-labelling\\_fr](http://ec.europa.eu/agriculture/organic/consumer-confidence/logo-labelling_fr)

## 2 — L'Union européenne — Mais c'est qui exactement?

**L'objectif** de ce chapitre est de présenter aux élèves les États membres de l'Union européenne tout en attirant leur attention sur le fait que l'UE et l'Europe sont des concepts qui ne recouvrent pas la même chose. Il vise donc en premier lieu à familiariser les élèves avec l'Union européenne. En ce sens, il est important d'insister sur la raison première de la création de l'UE, à savoir le maintien de la paix entre les États membres. Il convient également de souligner que l'ancêtre de l'UE, la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA), est née peu après la Seconde Guerre mondiale. Le traité CECA a été signé en 1951 et est entré en vigueur l'année suivante. À l'époque, il régnait encore une grande méfiance entre les parties. Les traités instituant la Communauté économique européenne (CEE) et la Communauté européenne de l'énergie atomique (Euratom) ont été signés en 1957 et sont entrés en vigueur en 1958. Ils sont également connus sous le nom de «traités de Rome».

? Les États membres de l'Union européenne — qui en fait partie?

p. 11

États membres de l'UE

Pays	Année d'adhésion	Nombre d'habitants (2012)	Capitale
Belgique	Membre fondateur 1952/1958	11,1 millions	Bruxelles
France	Membre fondateur 1952/1958	65,3 millions	Paris
Allemagne	Membre fondateur 1952/1958	81,8 millions	Berlin
Italie	Membre fondateur 1952/1958	60,8 millions	Rome
Luxembourg	Membre fondateur 1952/1958	0,5 million	Luxembourg
Pays-Bas	Membre fondateur 1952/1958	16,7 millions	Amsterdam (*)
Danemark	1973	5,5 millions	Copenhague
Irlande	1973	4,5 millions	Dublin
Royaume-Uni	1973	62,9 millions	Londres
Grèce	1981	11,3 millions	Athènes
Portugal	1986	10,5 millions	Lisbonne
Espagne	1986	46,1 millions	Madrid
Autriche	1995	8,4 millions	Vienne
Finlande	1995	5,4 millions	Helsinki
Suède	1995	9,4 millions	Stockholm
Chypre	2004	0,8 million	Nicosie
République tchèque	2004	10,5 millions	Prague
Estonie	2004	1,3 million	Tallinn
Hongrie	2004	9,9 millions	Budapest
Lettonie	2004	2,0 millions	Riga
Lituanie	2004	3,0 millions	Vilnius
Malte	2004	0,4 million	La Valette
Pologne	2004	38,5 millions	Varsovie
Slovaquie	2004	5,4 millions	Bratislava
Slovénie	2004	2,0 millions	Ljubljana
Bulgarie	2007	7,3 millions	Sofia
Roumanie	2007	21,3 millions	Bucarest
Croatie	2013	4,4 millions	Zagreb

(\*) La capitale des Pays-Bas est Amsterdam, mais le siège du gouvernement et la résidence royale se trouvent à La Haye.

Source: <http://epp.eurostat.ec.europa.eu/portal/page/portal/eurostat/home/>

Vous trouverez des informations et des données complémentaires, dans toutes les langues officielles, à l'adresse suivante: [http://europa.eu/abc/euslides/index\\_fr.htm](http://europa.eu/abc/euslides/index_fr.htm)

La carte doit être coloriée comme suit: l'Allemagne, la Belgique, la France, l'Italie, le Luxembourg et les Pays-Bas en rouge; le Danemark, l'Irlande et le Royaume-Uni en marron; la Grèce en rose; le Portugal et l'Espagne en jaune; l'Autriche, la Finlande et la Suède en bleu foncé; Chypre, l'Estonie, la Hongrie, la Lettonie, la Lituanie, Malte, la Pologne, la République tchèque, la Slovaquie et la Slovénie en vert; la Bulgarie et la Roumanie en bleu clair; et, enfin, la Croatie en violet.

\* Fiches pays

p. 11

La majorité des élèves a sans doute déjà eu l'occasion de visiter des États membres. Vous pouvez notamment leur poser la question suivante: «Que savez-vous des autres pays européens?» et structurer leurs réponses. De véritables «fiches pays» pourront ainsi être

établies, du moins pour quelques États membres. Cet exercice convient également à un travail en binôme ou par groupe. De plus, il permet aux élèves de contribuer à la discussion en faisant part de leurs propres expériences.

? Petit quiz sur l'Europe p. 12

1. Il s'agit de La Valette, à Malte. D'après les données officielles, la ville compte 6 966 habitants.
2. C'est à Vilnius, en Lituanie, que la température moyenne est la plus basse en janvier avec - 11 degrés. En été, c'est à Nicosie qu'il fait le plus chaud: les valeurs maximales moyennes atteignent les 37 °C.
3. Le sommet le plus élevé de l'UE est le mont Blanc (4 810 m), qui se situe dans les Alpes, à la frontière entre la France et l'Italie.
4. L'UE jouxte la mer du Nord, la mer Baltique, la mer Méditerranée, l'océan Atlantique et la mer Noire.
5. L'UE compte sept monarchies (Belgique, Danemark, Espagne, Luxembourg, Pays-Bas, Royaume-Uni et Suède). En Belgique, en Espagne, aux Pays-Bas et en Suède, le chef de l'État est un roi, tandis que le Danemark et le Royaume-Uni sont représentés par une reine. Le chef de l'État luxembourgeois est un grand-duc.
6. La Belgique compte trois langues officielles: le français, le néerlandais et l'allemand.
7. Il s'agit de l'Allemagne.
8. La France est le plus grand pays de l'UE avec près de 544 000 km².

9. La capitale la plus à l'est est Nicosie. Ses coordonnées sont: 35° 10' N et 33° 21' E

**Question spéciale aux connaisseurs:**

10. Le nombre d'étoiles n'est pas lié au nombre d'États membres. Le drapeau compte douze étoiles car ce chiffre est traditionnellement un symbole de complétude, de perfection et d'unité. Ainsi, le drapeau ne change pas, indépendamment de l'élargissement progressif de l'Union européenne.

Source: [http://europa.eu/about-eu/basic-information/symbols/flag/index\\_fr.htm](http://europa.eu/about-eu/basic-information/symbols/flag/index_fr.htm)

? Parlez-vous européen? p. 12

Les 24 langues officielles sont les suivantes: allemand, anglais, bulgare, croate, danois, espagnol, estonien, finnois, français, grec, hongrois, irlandais, italien, letton, lituanien, maltais, néerlandais, polonais, portugais, roumain, slovaque, slovène, suédois et tchèque.

? L'histoire de l'UE en images p. 15

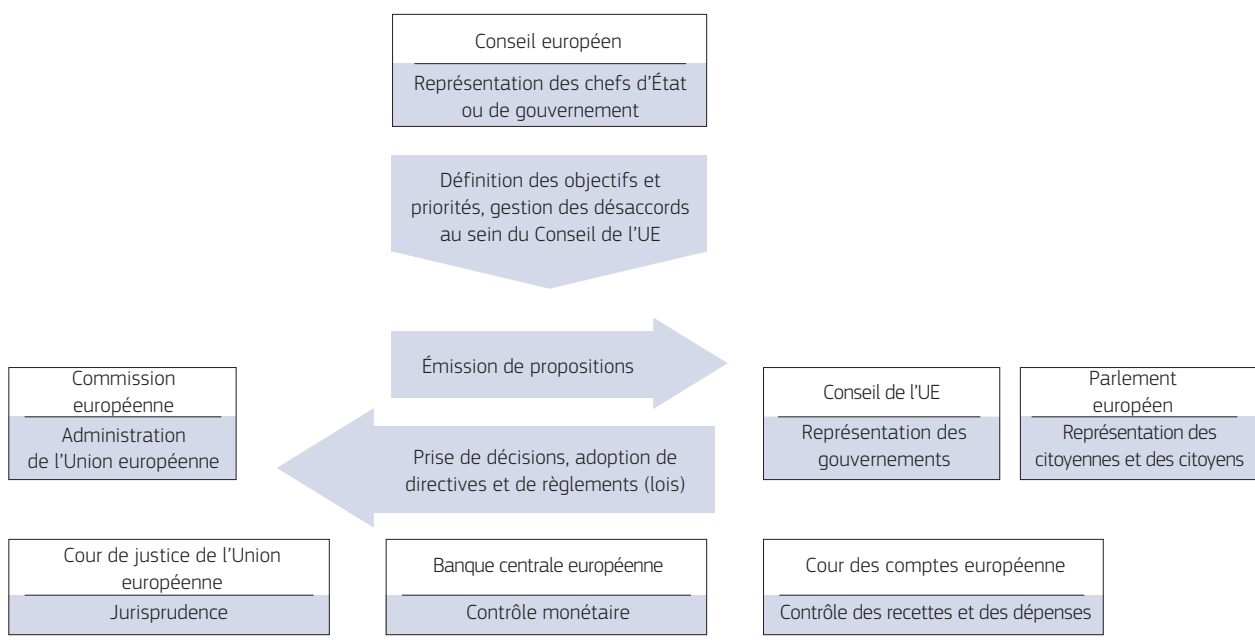
Colonne gauche, de haut en bas: 6 - 1 - 3  
Colonne droite, de haut en bas: 2 - 5 - 4 - 7

## 3 — Comment l'Union européenne fonctionne-t-elle?

**L'objectif** de ce chapitre est de présenter aux élèves les institutions de l'Union européenne et de leur donner une idée du fonctionnement de l'UE.

? Qui fait quoi au sein de l'UE? p. 19

Description	Conseil européen	Conseil de l'Union européenne	Parlement européen	Commission européenne	Cour de justice de l'Union européenne	Banque centrale européenne	Cour des comptes européenne
Soumet des propositions de réglementations de l'UE	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Se compose d'un représentant par État membre	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Uniquement pour les pays de la zone euro	<input checked="" type="checkbox"/>
Fixe les taux d'intérêt directeurs	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Contrôle les dépenses de l'UE	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Est élu par la population	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Adopte les lois (règlements et directives) de l'UE	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Nomme le président de la Commission	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Administre l'UE	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Défend les intérêts des citoyennes et citoyens de l'UE	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Défend les intérêts des États membres et/ou de leurs gouvernements	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Statue sur l'interprétation des lois européennes	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Définit les orientations politiques	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>



?/\* Découvrez-en davantage sur l'initiative citoyenne européenne! p. 21

Depuis l'entrée en vigueur du traité de Lisbonne, les citoyens ont le droit de se regrouper pour contraindre la Commission à se pencher sur un sujet. Une initiative citoyenne doit recevoir le soutien d'au moins un million de citoyens européens, soit 0,2 % de la population, et émaner de citoyens **issus d'au moins sept des 28 États membres**. Un nombre minimal de signataires est requis dans chacun de ces **sept États membres**. Il ne suffit donc pas de recueillir 999 994 signatures dans un pays et une dans six autres pays.

Il convient de noter qu'une telle initiative doit porter sur des questions qui relèvent de la compétence de l'Union européenne et qui ne s'opposent pas aux valeurs fondamentales de l'Union. Une initiative citoyenne en faveur de l'instauration de la peine de mort, par exemple, serait irrecevable, car elle serait contraire à la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne. Une initiative citoyenne portant sur l'organisation de la scolarité serait elle aussi irrecevable, car l'enseignement est du ressort des États membres. Une initiative citoyenne ne peut donner directement naissance à une loi. Il ne s'agit

pas d'un référendum. Néanmoins, elle peut favoriser ou influencer certaines décisions. Elle relève donc plus du processus décisionnel que de la prise de décision.

Les organisateurs disposent d'un an pour réunir le million de signatures requis, qui peuvent également être recueillies par voie électronique. Plusieurs initiatives citoyennes sont actuellement en cours. Une liste actualisée des initiatives peut être consultée dans toutes les langues officielles à l'adresse <http://ec.europa.eu/citizens-initiative/public/welcome?lg=fr>

L'exercice proposé peut être l'occasion pour les élèves de réfléchir aux lois qu'ils aimeraient voir adoptées et à ce qui leur paraît important. Il s'agit également d'un bon moyen de leur faire connaître les compétences de l'UE et découvrir que l'UE n'est certainement pas une institution compétente pour tous les domaines.

?/\* Qu'est-ce qu'une pétition? p. 22

Une pétition (du latin *petitio*, «attaque» ou «demande») est une requête, demande ou plainte adressée à une autorité compétente ou à une assemblée populaire. Il s'agit généralement d'une demande de citoyens à leur parlement visant à ce que celui-ci modifie ou adopte une loi. La possibilité de rédiger une pétition est généralement considérée comme l'un des droits démocratiques fondamentaux. Les pétitions à l'intention des parlements sont transmises à la commission des pétitions compétente, qui les examine et y répond.

Le Parlement européen dispose de sa propre commission des pétitions, qui traite les demandes des citoyens. Quiconque vit dans un État membre de l'Union et s'estime lésé dans ses droits en tant que citoyen de l'Union, quiconque souhaite introduire une plainte individuelle ou inviter le Parlement européen à prendre position sur un

sujet d'intérêt général, peut s'adresser (seul ou collectivement) à cette commission des pétitions, par écrit ou via le site internet du Parlement européen.

La plupart des pétitions traitées par la commission portent sur la sécurité sociale, la protection de l'environnement, l'harmonisation fiscale, la liberté de circulation et la reconnaissance des diplômes.

Les parlements nationaux disposent en général de leurs propres commissions des pétitions ou de médiateurs auxquels les citoyens peuvent adresser leurs plaintes. Pour plus d'informations, consulter le site internet du Médiateur européen, qui donne également des renseignements sur le réseau européen des médiateurs: <http://www.ombudsman.europa.eu/home.faces>



Groupes au Parlement européen		Combien de membres ce groupe compte-t-il?
	PPE – Groupe du Parti populaire européen (démocrates-chrétiens)	274
	S & D – Groupe de l'Alliance progressiste des socialistes et démocrates au Parlement européen	194
	ADLE – Groupe de l'Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe	85
	Verts/ALE – Groupe des Verts/ Alliance libre européenne	58
	ECR – Groupe des Conservateurs et réformistes européens	57
	EFD – Groupe Europe libertés et démocratie	31
	GUE/NGL – Groupe confédéral de la Gauche unitaire européenne/Gauche verte nordique	35
NI	Non-inscrits	32

NB: le nombre de membres de ces groupes évolue en fonction des entrants et des sortants.

Vous pouvez consulter la liste complète des députés européens et des groupes politiques auxquels ils appartiennent à l'adresse suivante: <http://www.europarl.europa.eu/meps/fr/map.html>

Les députés européens cherchent à aller à la rencontre des jeunes. Pourquoi ne pas inviter le député européen de votre circonscription dans votre cours?

Tous les membres du Parlement européen disposent non seulement d'un bureau à Bruxelles, mais aussi dans leur circonscription. Ils sont donc facilement joignables. Pour en savoir plus: <http://www.europarl.eu>

Qui préside le Parlement européen à l'heure actuelle? Et qui sont les autres hommes sur les photos?

1. Le social-démocrate allemand **Martin Schulz** est le président du Parlement européen.
2. **Robert Schuman** a exercé la fonction de ministre français des affaires étrangères de 1948 à 1952. Décédé en 1963, il est l'un des fondateurs de la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA).
3. **José Manuel Barroso**, de nationalité portugaise, est le président de la Commission européenne.
4. Le Belge **Herman Van Rompuy** est le président du Conseil européen.

## 4 — L'UE — Que fait-elle exactement?

L'objectif de ce chapitre est de présenter aux élèves les domaines d'action les plus importants de l'Union européenne.

La bonne réponse est la date du 9 mai 1950. Ce jour-là, le ministre français des affaires étrangères, Robert Schuman, a appelé de ses vœux la création d'une Communauté européenne pour garantir une paix durable en Europe. C'est de cette initiative qu'est née la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA), qui a commencé ses activités en 1952. Il s'agissait de la première des trois Communautés européennes, à laquelle ont succédé en 1958, sur la base des traités de Rome adoptés en 1957, la Communauté économique européenne (CEE) et la Communauté européenne de l'énergie atomique (Euratom). Le traité de Maastricht a regroupé ces Communautés pour former l'Union européenne (UE). D'un point de vue politique, le 9 mai 1950, exactement cinq ans après la fin de la Seconde Guerre mondiale, marque le coup d'envoi de la construction européenne qui a donné naissance à l'Union européenne.

Pour de plus amples informations à ce sujet: [http://europa.eu/about-eu/eu-history/founding-fathers/index\\_fr.htm](http://europa.eu/about-eu/eu-history/founding-fathers/index_fr.htm)

Cet exercice porte sur un «sujet sensible». Les 18 pays que compte actuellement l'Eurogroupe arrêtent de nombreuses décisions qui ont un lien direct avec la monnaie unique, mais qui ont également une incidence sur les autres pays membres de l'UE. Il est, par conséquent, très important de réfléchir avec soin aux décisions à prendre au niveau le plus opportun. L'Eurogroupe, qui dispose de son propre président, le ministre néerlandais des finances, Jeroen Dijsselbloem, et de son propre groupe de travail, regroupe les ministres des finances des 18 États membres de la zone euro et coordonne la politique économique des pays participants afin d'atteindre un degré maximal de stabilité et de cohérence au sein de la zone euro.

L'Eurogroupe s'efforce d'obtenir l'accord des autres pays de l'Union, essentiellement des «pré-in», ceux qui ne participent pas à la zone euro mais qui souhaitent adopter la monnaie unique dans les années qui viennent. Citons, à titre d'exemple, le pacte pour l'euro plus, par lequel les pays participants s'engagent à prendre des mesures pour renforcer leur compétitivité. Son nom s'explique par le fait qu'il unit non seulement les pays de la zone euro, mais aussi d'autres pays de l'Union (Bulgarie, Danemark, Lituanie, Pologne, Roumanie).

Pour de plus amples informations sur l'Eurogroupe, consulter le site dédié à la zone euro:

<http://eurozone.europa.eu> (en anglais seulement). La publication suivante consacrée à l'euro peut également s'avérer intéressante: <http://bookshop.europa.eu/fr/l-union-conomique-et-mon-taire-et-l-euro-pbNA7012001/>

? Petit quiz sur l'Europe p. 29

Quels sont les trois pays qui NE font PAS partie de la zone euro? Cochez-les!

La **Pologne**, la **Suède** et le **Royaume-Uni**.

Les euros figurant sur l'image proviennent des pays suivants (de gauche à droite): Autriche, Slovaquie, Estonie, Grèce, France, Italie, Allemagne, Pays-Bas, Irlande, Malte, Finlande, Slovaquie, Luxembourg, Portugal, Chypre, Espagne, Belgique. En janvier 2014, la Lettonie a adopté l'euro, portant ainsi le nombre de pays de la zone euro à 18.

\* Mesures de protection du climat — Comment trouvez-vous cette politique? p. 31

La protection du climat est incontestablement un sujet important à l'heure actuelle. Le tableau présentant différentes opinions sur la question constitue un support idéal pour poursuivre la discussion avec les élèves.

Exercice proposé: répartis en petits groupes, les élèves se penchent sur les trois objectifs clés de protection du climat adoptés par le Conseil européen, en mars 2007. Ils doivent chercher des moyens concrets d'atteindre ces objectifs; réfléchir aux actions individuelles que chaque citoyen peut entreprendre pour y contribuer et à ce qui pourrait empêcher la réalisation de ces objectifs; mettre leur travail en commun et en débattre tous ensemble.

! Discussion sur la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne p. 32

La Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne est le fruit du travail d'une convention, formée de représentants du Parlement européen, des parlements nationaux, des gouvernements des États membres et de la Commission européenne. Elle a été proclamée en décembre 2000, à l'occasion du Conseil européen de Nice, et a été intégrée dans le droit de l'UE à l'entrée en vigueur du traité de

Lisbonne, en 2009. La convention n'avait pas pour tâche d'«inventer» une nouvelle constitution, mais de faire une synthèse des droits fondamentaux reconnus dans les États membres et, ainsi, de renforcer l'identité européenne. La Charte des droits fondamentaux constitue donc un condensé des droits de l'homme et des droits fondamentaux, tels qu'ils existaient déjà dans l'UE. En tant que document juridique, elle est également très importante puisque toutes les institutions européennes doivent la respecter. Les juridictions nationales doivent elles aussi en tenir compte lorsqu'elles interprètent le droit de l'Union. La Pologne et le Royaume-Uni ont négocié un régime dérogatoire à son application. Il limite la possibilité de recours à la Charte dans les procédures nationales ainsi que la compétence de la Cour de justice dans les affaires juridiques nationales. La République tchèque a également obtenu une clause d'exemption similaire.

Ayant vu le jour dans les années 1990, et donc après l'élaboration de la plupart des constitutions des États membres, la Charte des droits fondamentaux est très moderne. Ainsi, elle prévoit l'interdiction du clonage reproductif des êtres humains (article 3, paragraphe 2, point d)), le droit à la protection des données à caractère personnel (article 8, paragraphe 1), des dispositions détaillées en matière de non-discrimination sur la base de différents facteurs, dont l'orientation sexuelle (article 21) ou la fixation d'un niveau élevé de protection des consommateurs (article 38). Le droit à une bonne administration (article 41) ainsi que le droit d'accès aux documents (article 42) y figurent également. Les cinquante droits fondamentaux organisés en six chapitres — «Dignité», «Libertés», «Égalité», «Solidarité», «Citoyenneté» et «Justice» — sont suivis d'un autre chapitre de quatre articles qui régit la mise en œuvre et le champ d'application de la Charte des droits fondamentaux.

Certains droits ne sont pas mentionnés explicitement, par exemple le droit au travail (en revanche, le droit de travailler est présent). Aucune disposition spécifique ne vise à protéger les minorités ethniques, lesquelles sont toutefois explicitement mentionnées dans le cadre de l'interdiction de toute discrimination (article 21 de la Charte).

Pour de plus amples informations à ce sujet: <http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=CELEX:12012P/TXT:FR:NOT>

\*/? L'arbre de la politique européenne p. 33



Si vous avez le temps, vous pouvez travailler plus longuement sur l'arbre de la politique européenne. Vous pouvez, par exemple, proposer aux élèves de réunir des journaux et des revues et d'y chercher des thèmes présents sur l'arbre. L'arbre prend ainsi forme au moyen de titres de journaux actuels.



# 5 — L'Europe avance — L'élargissement de l'Union européenne

**L'objectif** de ce chapitre est de familiariser les élèves avec le processus d'élargissement et de leur montrer que l'UE est une communauté de valeurs qui, à ce titre, impose certaines exigences aux membres potentiels.

## ? Qui peut devenir membre? p. 35

Un État ...	... peut devenir membre de l'UE	... ne peut pas devenir membre de l'UE
qui ne garantit pas la liberté de la presse	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
qui recourt à la peine de mort	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
qui permet aux citoyens de manifester contre le gouvernement	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
qui organise régulièrement des élections législatives	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
qui est dirigé par un président, lequel est, à sa mort, remplacé par son fils	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
qui n'accorde pas aux homosexuels les mêmes droits qu'aux hétérosexuels	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
dans lequel l'état-major de l'armée détermine la politique et, le cas échéant, intervient dans la politique intérieure par la force militaire	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
dont les habitants sont présumés innocents tant qu'ils n'ont pas été reconnus coupables par la justice	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
dans lequel il n'existe qu'un seul parti, qui, par conséquent, siège toujours au gouvernement	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
qui protège les minorités, même si la majorité exercerait volontiers plus de pression sur lesdites minorités	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

## ! Où se trouvent les frontières de l'Europe? p. 36

Les membres des diverses organisations et alliances «européennes» varient considérablement. Ainsi, par exemple, l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) comprend les pays d'Asie centrale: le Kazakhstan, le Kirghizstan, le Tadjikistan, le Turkménistan et l'Ouzbékistan (et, en raison de leur importance pour la politique de sécurité, même les États-Unis et le Canada, en tant que membres de l'OTAN). Le Kazakhstan et Israël ont, par exemple, participé aux matchs de qualification du championnat d'Europe de football.

## \* Où l'Europe se termine-t-elle? p. 36

Dans une discussion sur les frontières de l'Europe, il apparaît rapidement qu'il n'existe pas de critère objectif permettant de délimiter l'Europe. Plusieurs paramètres entrent en ligne de compte, tels que la géographie, l'histoire, la culture et le sentiment d'appartenance. Pour le Conseil de l'Europe, l'Europe se définit comme «les pays qui indiquent leur volonté d'être considérés comme faisant partie de l'Europe». On pourrait y ajouter: «Et qui sont acceptés comme tels par les autres.»

## ? Les Balkans occidentaux — Qui se trouve où? p. 37

Voir la carte à droite.

## ? Étapes du processus d'adhésion à l'UE p. 38

0. La procédure d'adhésion n'a pas encore commencé
1. Conclusion d'un accord de stabilisation et d'association
2. Ratification de l'accord de stabilisation et d'association par les États membres et le pays partenaire
3. Mise en œuvre de l'accord
4. Demande d'adhésion
5. Avis positif de la Commission européenne sur la demande d'adhésion
6. Octroi du statut de candidat
7. Début des négociations d'adhésion

8. Aboutissement des négociations d'adhésion
9. Ratification du traité d'adhésion dans tous les États membres et dans le pays partenaire (par les parlements ou par référendum)
10. Ratification par le Parlement européen
11. Adhésion

## ? Sur quelles marches se trouvent les pays des Balkans occidentaux? p. 38

Croatie: 11. La Croatie a adhéré à l'UE le 1<sup>er</sup> juillet 2013.  
 Monténégro: 7  
 ancienne République yougoslave de Macédoine: 6  
 Serbie: 7. Les négociations d'adhésion ont commencé en janvier 2014.  
 Albanie: 4  
 Bosnie-Herzégovine: 1  
 Le Kosovo n'est pas reconnu par cinq États membres de l'UE (Chypre, Espagne, Grèce, Roumanie et Slovaquie) et n'a pas encore entamé le processus d'adhésion. Il doit donc être placé sur la marche 0 de l'«escalier», avant le début de la procédure d'adhésion. Les négociations d'adhésion avec la Turquie ont commencé en 2005, et avec l'Islande cinq ans plus tard, en 2010. Le gouvernement islandais a décidé, le 13 juin 2013, de suspendre les négociations d'adhésion.

Si vous avez le temps, vous pouvez proposer aux élèves un travail par groupe, chaque groupe devant chercher des informations sur un pays des Balkans et collecter des données géographiques, historiques, économiques et politiques. Ils peuvent ensuite faire un compte rendu et répondre à la question suivante: «À votre avis, quels sont les arguments pour ou contre l'adhésion de ce pays à l'Union européenne?»



La question de l'adhésion éventuelle de la Turquie à l'Union européenne a fait l'objet de nombreuses discussions dans les médias et intéressera très certainement les élèves. La Turquie, avec laquelle a été conclu un accord d'association en 1963, a reçu le statut de pays candidat à l'adhésion en 1999. Les négociations d'adhésion ont démarré en 2005 et ne sont pas sans susciter la controverse.

À chaque argument en faveur de l'adhésion s'oppose un argument en défaveur — et inversement. La jeune et dynamique population de la Turquie, qui profiterait de la libre circulation dans l'UE, permettrait-elle d'accroître la compétitivité de l'UE ou représenterait-elle au contraire une menace sur l'emploi des nationaux? Une Turquie membre de l'UE serait-elle, par sa position géographique, un facteur de stabilisation pour le Moyen-Orient ou, au contraire, un facteur de

déstabilisation pour l'UE du fait de ses frontières avec l'Iran, l'Iraq et la Syrie? La Turquie, pays majoritairement musulman, constituerait-elle un trait d'union avec les pays islamiques, ou plutôt une menace pour l'identité européenne?

Ces questions ont été soulevées dans le débat public et peuvent être abordées avec les élèves. Vous pouvez leur demander de chercher sur l'internet des prises de position actuelles sur ce sujet.

Le rapport sur l'état d'avancement, rédigé par la Commission en octobre 2012, contient des informations à jour sur la Turquie et le processus de rapprochement. Il n'est toutefois disponible qu'en anglais, à l'adresse suivante:

[http://ec.europa.eu/enlargement/pdf/key\\_documents/2012/package/tr\\_rapport\\_2012\\_en.pdf](http://ec.europa.eu/enlargement/pdf/key_documents/2012/package/tr_rapport_2012_en.pdf)

## 6 — L'Europe dans le monde

L'**objectif** de ce chapitre est d'aborder l'Europe dans un contexte mondial et de comprendre le rôle de l'Union européenne en tant qu'acteur de la communauté internationale.

Comparaison de la taille, du nombre d'habitants et de la superficie des continents

Continent	Superficie (en km <sup>2</sup> )	Pourcentage de la surface terrestre	Population	Classement selon la population	PIB <sup>(1)</sup> par habitant en dollars	Classement par PIB <sup>(1)</sup>
Asie (y compris le Proche-Orient)	<b>47,8 millions</b>	<b>30,0 %</b>	<b>4 260 millions</b>	<b>1</b>	<b>2 941</b>	<b>5</b>
Afrique	<b>30,4 millions</b>	<b>20,3 %</b>	<b>1 072 millions</b>	<b>2</b>	<b>1 576</b>	<b>6</b>
Amérique du Nord	<b>24,2 millions</b>	<b>16,3 %</b>	<b>349 millions</b>	<b>5</b>	<b>32 077</b>	<b>2</b>
Amérique du Sud <sup>(2)</sup>	<b>17,8 millions</b>	<b>12,0 %</b>	<b>599 millions</b>	<b>4</b>	<b>9 024</b>	<b>4</b>
Europe <sup>(3)</sup>	<b>10 millions</b>	<b>6,7 %</b>	<b>740 millions</b>	<b>3</b>	<b>25 434</b>	<b>3</b>
Australie/Océanie	<b>7,7 millions</b>	<b>5,2 %</b>	<b>37 millions</b>	<b>6</b>	<b>39 052</b>	<b>1</b>

<sup>(1)</sup> PIB (PPA) = parité de pouvoir d'achat, ce qui signifie que les chiffres absolus doivent être pondérés en fonction du pouvoir d'achat afin de pouvoir être comparés.

Toutes les valeurs sont arrondies.

<sup>(2)</sup> Y compris l'Amérique centrale et les Caraïbes.

<sup>(3)</sup> Y compris la Turquie, mais sans la Russie.

Sources: *Encyclopædia Britannica Online*, 2012; *World Population Data Sheet*, Fonds monétaire international, 2012 — au 23 mai 2013.

Les chiffres ne sont pas aussi exacts qu'il n'y paraît. Les imprécisions statistiques s'ajoutent à des différences entre les définitions. L'objectif de l'exercice est de connaître quelques ordres de grandeur et d'avoir une idée de la place de l'Europe dans le monde.

Défis mondiaux	Solution proposée
Guerres et conflits internes	Maintien de la paix au moyen d'interventions militaires Soutien en faveur de la démocratie dans d'autres pays
Pauvreté	Effacement de la dette de pays en développement Ouverture des marchés européens aux produits issus des pays en développement
Maladies	Amélioration des systèmes de santé dans les pays moins développés
Sous-développement	Aide au développement pour l'Afrique
Pénurie de ressources	Protection des réserves d'eau mondiales
Dépendance énergétique de l'Europe	Coopération par-delà les frontières européennes dans le domaine de l'énergie
Vieillesse de la population européenne	Immigration soigneusement gérée
Terrorisme	Dialogue avec le monde islamique Lutte contre le terrorisme international Sécurité sur l'internet
Prolifération des armes de destruction massive	Conventions internationales pour le contrôle des armements et le désarmement
Criminalité organisée	Coopération policière internationale
Mise en danger de l'environnement naturel	Protection du climat Lutte contre la pollution des océans

Colonne de gauche, de haut en bas:  
10 – 7 – 3 – 8 – 5 – 4 – 1 – 2 – 9 – 6  
Colonne de droite, de haut en bas:  
2 – 6 – 1 – 5 – 8 – 10 – 7 – 4 – 9 – 3

Vous trouverez un bref aperçu de la politique de l'Union européenne en matière de développement à l'adresse suivante:  
[http://europa.eu/pol/dev/index\\_fr.htm](http://europa.eu/pol/dev/index_fr.htm)

Les mesures concernant les personnes arrivées illégalement dans nos pays et qui y vivent déjà depuis plusieurs années (dépendant souvent

d'emplois précaires et de travail au noir pour gagner leur vie) sont un autre sujet de controverse. Doit-on les arrêter et les renvoyer dans leur pays, même si elles vivent ici depuis longtemps? Ou doit-on les régulariser, afin de leur permettre de s'établir de façon permanente?

Exercice proposé: vous pouvez diviser la classe en deux groupes, l'un plaidant pour l'expulsion et l'autre défendant la régularisation des immigrés clandestins.

Vous pouvez leur fournir des arguments pour et contre (voir ci-dessous) et leur demander d'en discuter et d'en débattre tout en essayant de trouver leurs propres arguments.

Arguments en faveur de l'expulsion d'immigrés clandestins:	Arguments en faveur de la régularisation d'immigrés clandestins:
Une personne arrivée illégalement ne peut pas rester légalement, faute de quoi, l'ordre public serait bafoué.	Ce sont la pauvreté et le désespoir qui poussent les immigrés à quitter leur pays. Même si nous ne pouvons pas accueillir tout le monde, nous devrions permettre l'intégration de ceux qui sont déjà ici.
Les immigrés clandestins travaillent au noir et portent ainsi préjudice aux caisses sociales et à l'État, car ils ne paient ni impôts ni cotisations.	Si l'on régularise les clandestins, ils pourront travailler en toute légalité. Ils paieront ainsi des impôts et des cotisations, ce qui est positif pour nous tous.
Les immigrés clandestins risquent bien souvent de tomber dans la délinquance pour survivre.	C'est l'illégalité permanente qui pousse les immigrés à la criminalité. La régularisation de leur séjour réduit leur taux de criminalité.
Notre pays compte déjà suffisamment d'étrangers. Nous ne pouvons pas en accueillir davantage, au risque de ne plus pouvoir réguler le taux de chômage.	Nous observons déjà une pénurie de main-d'œuvre qualifiée dans notre pays. Or, elle ne cessera de s'accroître au cours des prochaines années avec le vieillissement de la population. Nous avons donc besoin de toutes les forces vives. Toutefois, seuls les immigrés vivant légalement chez nous peuvent acquérir des compétences qualifiées et donner une bonne instruction à leurs enfants.

## 7 — L'avenir de l'Europe

L'objectif de ce chapitre est d'aborder la question de l'avenir de l'Union européenne avec les élèves et de les inciter à réfléchir eux-mêmes sur la poursuite du processus d'intégration européenne.

Vous pouvez demander aux élèves de comparer leurs réponses avec celles de leurs camarades et de faire, par exemple, l'inventaire de leurs attentes et de leurs revendications.

La crise qui a débuté en 2008 a conduit à l'adoption de toute une série de réformes en Europe, en particulier dans les secteurs financier et bancaire. Elle a en outre donné lieu à une discussion importante sur l'avenir de l'Union européenne, tant dans les États membres qu'au niveau européen. Ce sont notamment des rapports et des discours des présidents des institutions européennes qui ont suscité le débat. Vous pouvez, sur la base des documents proposés dans la brochure destinée aux élèves, discuter avec eux de l'Europe de demain dans laquelle ils aimeraient vivre. L'Union européenne doit-elle s'acheminer vers la création d'un État fédéral européen? Votre pays devrait-il plutôt prendre ses distances avec l'UE? Le statu quo est-il préférable?

Pour de plus amples informations à ce sujet:

«Les États-Unis d'Europe: pourquoi est-ce maintenant qu'il nous les faut?» — Discours de Viviane Reding, vice-présidente de la Commission européenne, à l'université de Passau, en novembre 2012:

[http://europa.eu/rapid/press-release\\_SPEECH-12-796\\_fr.htm](http://europa.eu/rapid/press-release_SPEECH-12-796_fr.htm)

«Projet détaillé pour une Union économique et monétaire véritable et approfondie» — Commission européenne — novembre 2012:

<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2012:0777:FIN:FR:PDF>

«Vers une véritable Union économique et monétaire» — Rapport d'Herman Van Rompuy, président du Conseil européen — décembre 2012:

[http://www.consilium.europa.eu/uedocs/cms\\_data/docs/pressdata/fr/ec/134069.pdf](http://www.consilium.europa.eu/uedocs/cms_data/docs/pressdata/fr/ec/134069.pdf)

*Il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses à cet exercice.*

Le but de l'exercice n'est pas d'aboutir à des opinions tranchées, mais d'attirer l'attention des élèves sur les enjeux de la construction européenne et sur le fait que l'UE n'est pas un «produit» fini une fois pour toutes, mais un processus en cours d'élaboration qui peut et doit être conçu et approfondi par les décisions politiques des citoyennes et citoyens.

L'état actuel de l'UE est donc le suivant:

**Limites géographiques:** plusieurs avis se font entendre. En janvier 2014, date de rédaction du présent document, l'UE compte 28 membres depuis l'adhésion de la Croatie. Les négociations d'adhésion avec le Monténégro et la Serbie ont déjà commencé. L'UE négocie en outre avec la Turquie et elle a octroyé le statut de candidat à l'ancienne République yougoslave de Macédoine. Les autres pays des Balkans occidentaux (Albanie et Bosnie-Herzégovine) ont reçu une promesse d'adhésion de principe pour autant qu'ils remplissent les critères requis. Par analogie, il en va de même pour le Kosovo, qui a déclaré son indépendance en février 2008 mais qui n'a pas été reconnu par tous les États membres de l'UE.

**Compétences:** il convient de faire la différence entre les compétences exclusives de l'UE (par exemple, les règles douanières aux frontières extérieures communes), les compétences mixtes (par exemple, la politique des transports), qui sont donc partagées entre l'UE et les États membres, et les compétences qui restent du ressort exclusif des États membres (par exemple, la politique en matière d'éducation). Il convient de souligner que l'UE ne peut pas s'approprier de compétences, seuls les États membres peuvent lui en céder. En d'autres termes, la «compétence d'octroyer des compétences» appartient aux États membres.

**Armée:** à travers sa politique de sécurité et de défense commune, l'UE élabore une composante militaire et dispose déjà de ses propres groupements tactiques. Dans ce domaine, elle travaille étroitement avec l'OTAN, dont elle utilise également les infrastructures.

Cette coopération est régie par des accords entre l'UE et l'OTAN (les «arrangements Berlin plus»).

**Prise de décisions:** la plupart des actes juridiques (directives et règlements) sont adoptés conjointement par le Conseil des ministres et le Parlement européen. Les exceptions ont en grande partie disparu à l'entrée en vigueur du traité de Lisbonne. La politique étrangère demeure cependant du ressort des États membres. L'UE joue un rôle diplomatique dans le cadre de la politique étrangère et de sécurité commune (PESC) et de la politique de sécurité et de défense commune (PSDC).

**Procédure décisionnelle:** c'est le traité qui prévoit ce qui relève d'une prise de décision à la majorité ou d'une prise de décision à l'unanimité. Le traité de Lisbonne s'est accompagné d'une augmentation du nombre de domaines dans lesquels les décisions sont prises à la majorité.

La «majorité» est atteinte lorsque la décision obtient environ 70 % des voix pondérées (majorité qualifiée), représentant la majorité des États membres ainsi qu'au moins 62 % de la population. Le traité de Lisbonne a introduit une «double majorité». En d'autres termes, une décision requiert le soutien de la majorité des États membres (55 %) et de la majorité de la population (65 %). Toutefois, cette disposition n'est entrée en vigueur qu'en 2014. Des dispositions transitoires perdureront jusqu'au début de l'année 2017.

**L'euro:** l'euro a non seulement une fonction économique, mais également (voire surtout) une fonction politique, à savoir garantir la cohésion d'une Union européenne élargie. Il est apparu clairement, ces dernières années, qu'une union monétaire ne pouvait fonctionner que si elle s'accompagne d'une union politique. Les implications concrètes de ce constat suscitent des controverses entre les États membres — et même à l'intérieur des pays — et font l'objet d'intenses discussions.

La monnaie unique prive les pays qui l'ont adoptée de la possibilité de compenser leurs faiblesses en dévaluant leur monnaie. Si les pays de la zone euro ne respectent pas les accords décidés ensemble, ce sont en fin de compte les autres qui paient pour ces manquements via des garanties ou des remises partielles de dettes. C'est la raison pour laquelle, au cours des dernières années, l'UE a déployé des efforts considérables pour renforcer le caractère contraignant de la zone euro. En témoignent notamment le mécanisme européen de stabilité (MES), dont l'utilisation est liée au respect de conditions de réforme de l'économie nationale, et le pacte budgétaire, qui contraint les États à réduire leur endettement. La perte de souveraineté nationale est compensée par le fait que les pays participants disposent d'une devise mondiale, gage de stabilité. Les frais et risques de change ont disparu dans la zone euro, ce qui facilite les exportations. La possibilité de comparer les prix aide les consommateurs à faire des achats en dehors de leur pays et donc à bénéficier de prix plus avantageux. À l'ère de l'internet, il s'agit d'un élément important. Pour autant, les mesures de sauvetage de la monnaie unique ont créé des tensions

entre les pays et même en leur sein en raison des mesures d'austérité imposées dans certains d'entre eux.

**Emploi:** aussi nécessaires les restrictions budgétaires soient-elles pour réduire le fort taux d'endettement, il apparaît clairement que la seule réponse à la crise passe, en fin de compte, par le maintien et/ou le renforcement de la compétitivité des États membres. Il est crucial, pour des raisons économiques, mais également sociales et liées à la politique intérieure, que le chômage diminue dans les pays de l'UE. C'est ce qui ressort très clairement du sondage d'opinion «Eurobaromètre» effectué à intervalles réguliers: le chômage est le principal problème pour de nombreux Européens. Environ la moitié des personnes interrogées ont peur de perdre leur emploi ou de ne pas trouver suffisamment rapidement un (nouvel) emploi. De nombreux citoyens ressentent très fortement les conséquences de la crise économique et financière. La majorité des personnes interrogées estiment que l'Union européenne est l'acteur le mieux placé pour lutter contre la crise (Eurobaromètre n° 78) et espèrent de sa part des mesures appropriées. Les fonds de l'UE seront encore davantage consacrés à cette fin au cours de la nouvelle période de financement 2014-2020.

La stratégie «Europe 2020» tente, par différents moyens, de favoriser la création d'emplois. Par exemple, la consolidation du marché intérieur doit être poursuivie et les entraves au commerce doivent être supprimées afin de favoriser l'accès des petites et moyennes entreprises en particulier au marché unique et, de cette façon, stimuler l'esprit d'entreprise. Par ailleurs, des investissements ciblés, principalement à partir du Fonds européen de développement régional, du Fonds social européen et du Fonds de cohésion, devraient permettre de créer de l'emploi. L'UE espère également que le développement du commerce international aura un effet positif sur le marché européen de l'emploi.

À court terme, les migrations au sein de l'UE, de plus en plus nombreuses ces dernières années, devraient permettre de limiter les effets de ces problèmes, mais elles ne peuvent se substituer à une politique active du marché du travail.

#### \* Exercice supplémentaire «Speakers' Corner» p. 52

Vous pouvez proposer aux élèves un exercice supplémentaire: préparer leur propre discours sous la forme d'un *Speakers' Corner*.

**Exercice proposé:** parlez aux élèves du célèbre *Speakers' Corner*, situé dans Hyde Park, à Londres, où quiconque peut librement s'adresser à la foule, et proposez-leur alors un *Speakers' Corner* sur les élections européennes. Demandez-leur d'argumenter leur point de vue dans un discours tout en essayant d'être aussi bref et amusant que possible. Peut-être aurez-vous envie de tenter cette expérience dans l'une des langues étrangères que vos élèves apprennent à l'école. Comment réagissent les autres élèves? L'orateur suscite-t-il l'adhésion? Et, si ce n'est pas le cas, est-ce dû aux arguments?

Pour trouver l'inspiration et en savoir plus sur les élections européennes de 2014, consulter:

[http://europa.eu/youth/node/5570\\_fr](http://europa.eu/youth/node/5570_fr)

